

# RAPPORT D'ACTIVITÉ

2018



# > SOMMAIRE

## page 3

- Chiffres clés

## pages 4 et 5

- Entretien avec David Marti, président de la communauté urbaine Creusot Montceau

## > CONTRACTUALISATION

### pages 6 et 7

- La contractualisation, un outil de développement pour le territoire

## > BUDGET

### page 8

- Niveau d'investissement élevé, sans augmentation des taux de fiscalité

## > DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

### page 10

- Coriolis accueille un géant de la distribution

### page 11

- La plateforme ferroviaire de Mecateamcluster entre en service

### page 12

- Accompagner les entreprises

### page 13

- Soutien des commerces en milieu rural
- Accompagner le retour à l'emploi

### page 14

- Le Campus à l'heure de l'innovation et du numérique



## > INFRASTRUCTURES

### page 16

- RCEA : les collectivités contribuent à sa sécurisation

## > RÉNOVATION URBAINE

### page 18

- L'Opah dépasse son objectif

## page 19

- Bimby : plus de 220 projets se concrétisent



## page 20

- Montceau : valoriser les atouts touristiques

## page 21

- Le nouveau pont de la gare préfigure l'esplanade Simone Veil

## pages 22 et 23

- Mach 2, les 6 premiers bâtiments en construction
- Étude urbaine pour l'aménagement du boulevard du 8 Mai 1945 à Torcy
- Des projets pour renforcer l'attractivité des centres-bourgs

## page 24

- Plan local d'urbanisme intercommunal

## > PROXIMITÉ

### page 26

- Montée en débit sur 17 secteurs dans 11 communes

### page 27

- Mieux valoriser les déchets verts et les bio-déchets



## page 28

- Eau et assainissement : mise en place de la régie intéressée

## page 29

- Favoriser la mobilité pour tous

## page 30

- Nouveaux gestes de désherbage et nouveau matériel

## > DÉVELOPPEMENT DURABLE

### page 32

- La communauté urbaine engagée dans la transition énergétique



© Fotolia

## > PATRIMOINE

### page 34

- De l'art et de l'histoire



© Paul Dalliance

## > LES DIRECTIONS FONCTIONNELLES

### page 36

- La direction Systèmes d'information et Information géographique

### page 37

- La direction des Ressources humaines

### page 38

- La direction de l'Administration générale
- La direction Affaires juridiques et commande publique

### page 39

- La direction des Finances
- La direction de la Communication



# Contrat métropolitain : « une opportunité exceptionnelle pour notre territoire »

La signature, avec la Région, d'un contrat métropolitain représentant 56 millions d'euros d'investissement et l'engagement de la communauté urbaine pour accélérer les travaux de sécurisation de la RCEA constituent les éléments saillants de l'année 2018.

© Franck-Juliot



**David Marti**, président de la communauté urbaine Creusot Montceau

### S'il ne fallait retenir qu'un fait sur l'année, quel serait-il ?

Sans conteste, la signature du Contrat métropolitain avec la Région Bourgogne-Franche-Comté. C'est une reconnaissance du poids de la communauté urbaine au sein de la région puisque seuls le Grand Dijon, le Grand Besançon, la communauté urbaine Creusot Montceau et le Pôle Nord Franche-Comté bénéficient d'un contrat métropolitain. C'est aussi une opportunité exceptionnelle pour notre territoire : il va nous permettre de réaliser des projets plus ambitieux et de conforter notre territoire dans une dynamique de développement essentielle à son avenir.

Les chiffres parlent d'eux-mêmes : notre contrat totalise 33 projets, représentant un montant total d'investissement de plus de 56 millions d'euros, qui seront appuyés par la Région à hauteur de près de 20 millions.

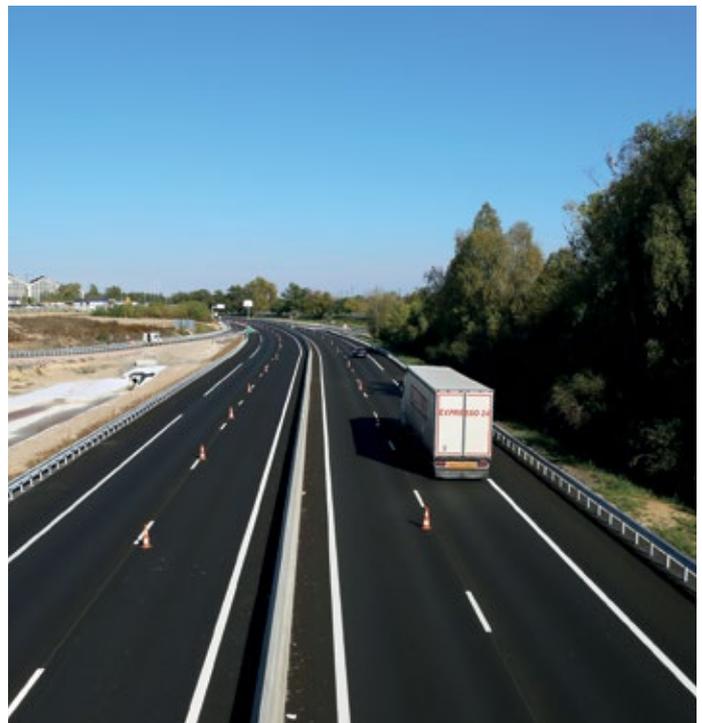
Rappelons que la Région nous a offert la possibilité de ne pas limiter ce contrat à des projets sous maîtrise d'ouvrage communautaire. Nous avons donc décidé, et j'y suis très attaché, de l'ouvrir à d'autres porteurs de projets, en particulier nos communes membres.

### 2018 est une année clé pour la RCEA...

En effet. À la suite des demandes conjointes des collectivités fin 2017 et début 2018, l'État a proposé à la Région, au Département et à la communauté urbaine un nouveau calendrier des phases 2 et 3, qui permettra d'achever l'ensemble de la mise à 2 x 2 voies dès la phase 2, et donc de sécuriser plus rapidement la RCEA.

En contrepartie de cette accélération du calendrier, l'État a demandé aux collectivités de porter leur participation aux travaux de 17% à 40%. La Région Bourgogne-Franche-Comté et le Département de Saône-et-Loire contribueront à hauteur de 58 millions d'euros chacun ; la communauté urbaine à hauteur de 10 millions. La part de l'État s'élèvera quant à elle à 202 millions.

Pour la première phase de travaux, la communauté urbaine aura participé au financement de ce chantier pour un peu plus de 4,6 millions d'euros.



La communauté urbaine participe à hauteur de 10 millions d'euros au financement de la phase 2 des travaux de la RCEA afin d'accélérer les travaux de sécurisation, et notamment la mise à 2 x 2 voies.

## Quel bilan tirez-vous du développement de Coriolis et de Mecateamcluster ?

À mon sens, le bilan de Coriolis est satisfaisant mais il faut que nous poursuivions nos efforts. Le développement de ce site constitue à mon sens une priorité. C'est la raison pour laquelle nous avons engagé un programme de travaux de 5 millions d'euros afin de renforcer l'attractivité de cette porte d'entrée sur le territoire grâce à la présence de la gare TGV. Le choix de Lidl d'y implanter sa plus grande plateforme logistique nous conforte en ce sens. D'autres entreprises s'y implantent. Mais Coriolis a encore un potentiel de développement que nous devons exploiter.

La plateforme Mecateamcluster est quant à elle en plein essor. L'entrée en service de la plateforme mutualisée de services ferroviaires constitue un premier jalon. Le choix de l'entreprise Erion France d'y implanter son siège social s'est confirmé, de même que sa volonté d'y construire un centre de maintenance dédié à la maintenance des locomotives diesel de forte puissance. Et la communauté urbaine va poursuivre ses investissements en faveur du développement du site des Chavannes, dans le cadre du Contrat métropolitain.



Depuis 2016, la communauté urbaine investit chaque année, dans le cadre d'un programme triennal, pour faire du site de Coriolis une zone d'activité d'envergure et favoriser l'implantation de nouvelles entreprises.

## L'année a également été marquée par des chantiers d'ampleur...

Au-delà des projets d'aménagement menés dans un grand nombre de communes, Le Creusot et Montceau se sont transformées en profondeur.

À Montceau, la rénovation du port et de la capitainerie s'est terminée au printemps. Ce projet s'inscrit dans une perspective plus large de revalorisation du canal du Centre. Véritable épine dorsale du territoire, il traverse 14 de nos communes sur une longueur de 40 km. Notre objectif est de mieux valoriser nos atouts touristiques, de favoriser la plaisance, la randonnée pédestre et cyclable.

Au Creusot, l'ancien pont enjambant les voies ferrées de la gare TER a progressivement laissé la place à une vaste esplanade qui est l'un des maillons pour améliorer le lien entre le Cœur de ville et le secteur commerçant de la rue Foch. Elle doit également faciliter, via la construction d'un bâtiment, l'accès aux quais de la gare TER et offrir des espaces dédiés à l'accueil ponctuel d'animations et à la vente de produits locaux.

Si les aménagements urbains visent à améliorer le cadre de vie des habitants, notre action en matière d'habitat y contribue également. La phase expérimentale du dispositif Bimby, qui vise à limiter l'étalement urbain, s'est ainsi terminée fin 2018 avec 220 projets engagés, soit 110 % de l'objectif initial. L'Opération programmée d'amélioration de l'habitat a quant à elle permis d'apporter des aides à des propriétaires privés pour la rénovation de leur logement. À son terme, l'Opah a concerné 1 300 logements, bien au-delà de l'objectif initial qui visait la rénovation de 1 000 logements.



Mecateamcluster poursuit son développement en 2018 avec l'inauguration de la halle de maintenance, l'implantation de l'entreprise espagnole Erion, et la réhabilitation d'un bâtiment voué à accueillir le Campus de formation.

# La contractualisation, un outil de développement pour le territoire

Programmes d'actions signés entre la communauté urbaine et ses partenaires, la contractualisation permet d'accompagner le développement du territoire. Union européenne, État, Région, Département, ces partenaires s'engagent financièrement sur les projets portés par les acteurs du territoire. 2018 a été marquée par la signature d'un contrat métropolitain avec la Région.



Le contrat métropolitain permet de réaliser des projets plus ambitieux pour améliorer l'attractivité économique, grâce par exemple au projet de site technopolitain pour favoriser l'innovation et la création d'entreprises.

Dans le cadre du contrat de développement métropolitain signé le 23 novembre 2018, la Région Bourgogne-Franche-Comté accompagne, à hauteur de 19,8 millions d'euros, 33 projets du territoire de la communauté urbaine Creusot Montceau représentant un investissement total de plus de 56 millions d'euros.

Ces projets visent à renforcer l'excellence industrielle et à favoriser l'innovation, à travers le développement de filières structurantes (maintenance des engins mobiles dans le secteur du ferroviaire, métallurgie des poudres) et la création d'un site technopolitain. Ils portent également sur l'amélioration de l'accueil des étudiants et sur un soutien à l'agriculture locale, avec la recherche de nouveaux débouchés.

Le tourisme constitue un autre volet important, avec des projets de rénovation de l'Écomusée (Musée de l'homme et de l'industrie, villa Perrusson) et la valorisation du patrimoine naturel (réseau de balades vertes, espace de loisirs des Découvertes).

Un autre enjeu pour la communauté urbaine concerne l'attractivité résidentielle et l'habitat, avec des projets dans

les centres-villes du Creusot, de Torcy et de Montceau ainsi que dans le centre-bourg de Gévelard. Le contrat métropolitain accorde également une large place à la rénovation et à la création de logements (dispositif Bimby, requalification d'îlots urbains dégradés, renouvellement urbain dans les quartiers Jaurès au Creusot et du Magny à Montceau).

Enfin, les communes pilotent différents projets pour étoffer les services aux habitants, en particulier en matière d'accès à l'offre de soins et d'équipements sportifs.

### Le contrat métropolitain en chiffres

- La Région Bourgogne-Franche-Comté apporte une dotation de 19,8 millions d'euros.
- Les acteurs du territoire Creusot Montceau portent 56,2 millions d'euros d'investissement, représentant 33 actions :
  - > 17 portées par la communauté urbaine Creusot Montceau,
  - > 14 par les communes,
  - > 1 par l'OPAC Saône-et-Loire,
  - > 1 par l'université de Bourgogne.



Le contrat métropolitain comporte également un volet pour améliorer l'attractivité touristique et résidentielle du territoire, qu'illustre la rénovation des espaces publics et de la capitainerie du port de Montceau.

### **Plus de 400 000 € au titre du Feder**

La gestion du Fonds européen de développement régional (Feder), confiée aux conseils régionaux, s'organise autour de trois axes : réduire la consommation énergétique des logements sociaux, améliorer l'environnement et l'attractivité des villes, assurer la conversion des friches industrielles, militaires et hospitalières et l'implantation de nouvelles activités économiques. Ce programme, pour lequel la communauté urbaine est l'organisme intermédiaire, permet le cofinancement des projets contractualisés.

Programmés en 2018, les projets suivants ont reçu plus de 400 000 € de subventions au titre du Feder, pour un investissement global de plus de 7 millions d'euros : rénovation énergétique de 35 pavillons, cité Françoise Schneider, par l'Opac ; dispositif Bimby pour lutter contre l'étalement urbain et créer de nouveaux logements ; création d'un espace de partage et pôle de services aux usagers à la gare TER du Creusot.

### **Contrat de ville : 427 000 € de subventions**

Le contrat de ville 2015-2020 de la communauté urbaine est l'outil de coordination et de mise en œuvre de la politique de la ville sur son territoire. Il vise à favoriser l'égalité du territoire, à réduire les écarts de développement entre les quartiers défavorisés et le reste de l'agglomération et à améliorer les conditions de vie des habitants. Il soutient des actions en faveur de l'emploi, de la formation et de l'insertion, de la cohésion sociale (dispositifs de réussite éducative, parentalité, culture, sport...) et du vivre-ensemble.

À mi-parcours du contrat de ville, l'appel à projet 2018 a permis de sélectionner 55 actions, dont 19 nouvelles et 36 en reconduction. Les financements mobilisés s'élèvent à 427 000 € de subventions, dont 309 000 € du Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET), 60 000 € du Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté, 23 000 € de la CAF de Saône-et-Loire et 35 000 € de la communauté urbaine.

### **Contrat de ruralité : plus de 6 millions engagés**

Le contrat de ruralité 2017-2020 est un accord cadre pluriannuel, signé avec l'État. Il décline des objectifs et un plan d'actions sur six thématiques prioritaires : l'accès aux services publics et aux soins, la revitalisation des centres-bourgs et des villes, l'attractivité du territoire, les mobilités locales et l'accessibilité du territoire, la transition écologique et énergétique, la cohésion sociale. La caractéristique de ce contrat est d'être ouvert aux actions portées en maîtrise d'ouvrage par la communauté urbaine et par les communes du territoire. Au titre de l'année 2018, sur la base des actions programmées, le montant total des investissements s'élève à près de 6,2 millions d'euros avec un soutien, de la part de l'État, de plus de 2 millions.

### **Leader : des projets pour l'enfance**

Leader (Liaison entre actions de développement rural) est un programme de financement européen qui a pour objet de faire émerger et de financer des projets de développement. Le territoire de la communauté urbaine a été retenu pour mettre en place un programme Leader sur la période 2016-2020.

Animé et coordonné par la communauté urbaine, le programme porte sur l'accueil des nouveaux actifs et de leur famille sur le territoire communautaire, le développement coordonné des services publics, le développement de services dédiés à l'enfance et à la jeunesse, l'amélioration de l'accès à la santé, le développement de l'offre de loisirs de plein air et des circuits courts alimentaires.

Sur cette base, un appel à projets est lancé à destination des porteurs de projet publics (collectivités) et privés (associations, entreprises). Pour les projets retenus en 2018, le montant total d'investissement s'élève à plus de 665 000 €, dont 82 500 € de financements Leader. Les projets concernent la création d'une micro-crèche à Saint-Firmin et la mutualisation des structures d'accueil de la petite enfance à Montceau.

## BUDGET

# Niveau d'investissement élevé, sans augmentation des taux de fiscalité

**Le compte administratif 2018 démontre que la communauté urbaine a su tout à la fois préserver ses bons ratios financiers et réaliser un niveau d'investissement élevé, sans augmentation des taux de fiscalité.**



© Fotolia

Les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à 59,6 millions d'euros, soit une consommation à hauteur de 95% du budget total voté. Elles sont en hausse de 0,71% par rapport au compte administratif 2017.

Les charges à caractère général s'établissent à 23,6 millions, dont 8,4 millions pour les déchets, plus de 4,3 millions pour le transport scolaire, plus de 3,2 millions pour l'entretien de la voirie et 1,3 million pour la défense incendie et les eaux pluviales.

En augmentation de 2,85% par rapport à l'exercice 2017, les charges de personnel s'élèvent à 18,7 millions. Elles intègrent la création de 8 postes dans le cadre de la mise en place de la régie intéressée en eau et assainissement ainsi que les évolutions réglementaires telles que l'augmentation du SMIC et les différents taux de cotisation.

Les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent à 72,8 millions d'euros, en hausse de 2% rapport à 2017. Cette augmentation résulte pour partie de recettes exceptionnelles. Les impôts et taxes s'élèvent à 43,5 millions. Ils représentent près de 60% des recettes réelles encaissées par la collectivité, en hausse globalement de 0,16%. Les dotations, subventions et participations représentent près de 22,4 millions.

### La chaîne de l'épargne

L'épargne brute est préservée à un niveau très satisfaisant, à plus de 13,1 millions. Le taux d'épargne brute est de 18%, en augmentation de 1 point par rapport à 2017. Le taux d'épargne brute de la communauté urbaine se situe donc à un niveau favorable au regard des ratios communément admis en analyse financière (un taux de plus de 15%). L'épargne nette dégagée, après prise en compte du remboursement du capital de la dette, s'élève à plus de 8,3 millions et est, de la même manière, maintenue à un niveau satisfaisant.

### Près de 23 millions en investissement

Les dépenses réelles d'investissement hors dette s'élèvent à près de 22,8 millions d'euros.

Une enveloppe de 3,3 millions a été consacrée au développement économique, notamment pour l'aménagement de l'espace Coriolis (1,28 million), la sécurisation de la RCEA (1 million), le Fonds d'aide au règlement immobilier au bénéfice de 3 entreprises.

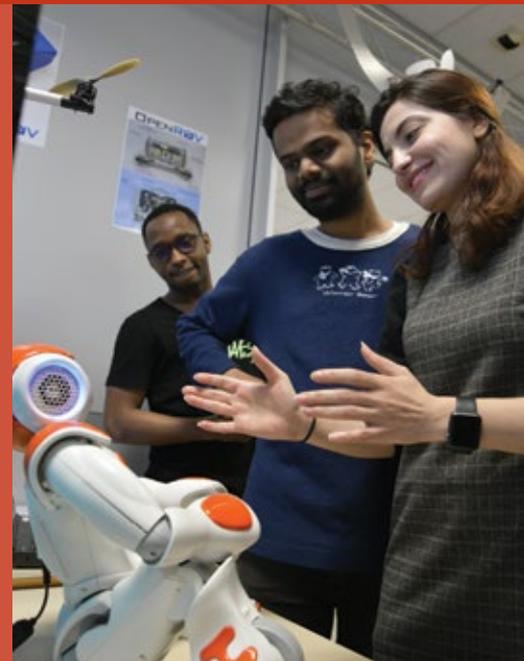
8 millions ont été consacrés au renouvellement urbain et attractivité résidentielle, avec, le port de Montceau (1,1 million), la centralité de Montceau (680 000 €), la restructuration du quartier de la gare et du pont au Creusot (4 millions) et le logement avec les dispositifs Opah et Bimby (500 000 €).

Près de 1,2 million a été consacré à la solidarité et cohésion sociale.

Enfin, 7 millions ont été consacrés aux services de proximité, dont 1,7 million pour la voirie, 1,9 million pour les aménagements urbains dans les communes, 910 000 € pour les déchetteries et 670 000 € pour les ouvrages d'art (pont de Lucy et passerelle Condorcet à Montceau).

Les recettes réelles d'investissement s'élèvent à plus de 19,6 millions d'euros.

# DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE



## DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

# Coriolis accueille un géant de la distribution

Depuis 2016, la communauté urbaine investit chaque année, dans le cadre d'un programme triennal, pour faire du site de Coriolis une zone d'activité d'envergure et favoriser l'implantation de nouvelles entreprises.



*Dans le cadre de son programme de travaux pour renforcer l'attractivité de Coriolis, la communauté a accompagné l'implantation de Lidl et équipé le site pour anticiper l'arrivée de nouvelles entreprises.*

Le 6 septembre, la plus grande plateforme logistique de France du groupe Lidl a été inaugurée sur le site Coriolis. Ce bâtiment de près de 60 000 m<sup>2</sup> a accueilli, fin septembre, 220 salariés, dont les 170 employés de la plateforme de Montceau qui ne correspondait plus aux besoins de développement du groupe. Cette nouvelle plateforme est chargée d'alimenter quotidiennement plus de 60 magasins répartis en Bourgogne-Franche-Comté et en Auvergne Rhône-Alpes.

Cet investissement de 50 millions d'euros de la part de Lidl a été soutenu et accompagné par la communauté urbaine Creusot Montceau dans le cadre du programme triennal 2016-2018 visant à renforcer l'attractivité de Coriolis. Cette troisième phase a été la plus importante, avec un montant de travaux de

1,5 million d'euros. Ces travaux ont porté sur la création d'un giratoire avenue de l'Europe afin de dissocier la circulation des usagers de la gare TGV et celle des entreprises en direction du secteur économique. Pour mieux desservir les entreprises, des voiries nouvelles ont été aménagées avec l'extension de la rue Evariste Galois et la création de la rue Herzog. Ces travaux se sont accompagnés de la mise en place d'un éclairage public et de plantations. De plus, des réseaux d'assainissement ont été créés pour alléger la station d'Écuisses vers celle de Montchanin, via Torcy, et pour anticiper l'arrivée de nouvelles entreprises.

# La plateforme ferroviaire de Mecateamcluster entre en service

L'immense halle de maintenance de Mecateamcluster a été inaugurée au printemps. L'entreprise espagnole Erion a quant à elle choisi Montceau pour s'installer en France et y construire son centre de maintenance.



Long de 110 mètres, large de 30 mètres et haut de 10 mètres, le bâtiment de l'immense halle de maintenance des engins ferroviaires est devenu opérationnel en 2018.

Ancienne friche industrielle, le site des Chavannes à Montceau se développe au fil des ans, grâce à la construction de structures qui constituent la plateforme ferroviaire mutualisée par les entreprises du cluster Mecateam. Reliée au réseau ferré national, cette plateforme est née d'un partenariat réunissant des fonds publics et privés pour financer l'implantation de

bâtiments permettant la maintenance et l'entretien des engins de travaux mobiles de la filière ferroviaire. Le projet comporte également une offre de formation, initiale et continue, dans les métiers du ferroviaire.

En 2018, plusieurs événements ont marqué le développement de ce site. D'une longueur de 110 mètres, d'une largeur de 30 mètres et d'une hauteur de 10 mètres, traversé par deux voies ferrées et une voie routière, équipé de fosses et de ponts roulants, le bâtiment de l'immense halle de maintenance des engins ferroviaires a été inauguré le 17 mai.

Quelques semaines plus tard, le 11 juillet, l'entreprise espagnole Erion posait la première pierre de son futur atelier de maintenance des locomotives et des engins ferroviaires, signifiant ainsi son investissement de près de 12 millions d'euros pour s'installer en France. L'été 2018 a vu également le démarrage de la première tranche des travaux de réhabilitation de l'ancien bâtiment Bridet Bedert, qui sera voué à la formation et à la création du Campus Mecateam.

## > DIRECTION DE L'ÉCONOMIE ET DU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

Avec un effectif de 26 agents, la Direction de l'économie et du développement territorial s'organise autour de 4 pôles :

- **Services aux entreprises, enseignement supérieur et innovation.** Ce pôle est orienté principalement vers l'accompagnement des entreprises dans leurs projets d'implantation et de développement, la promotion et l'animation des parcs d'activités et la dynamisation du commerce. Le pôle est également chargé de développer les partenariats avec les acteurs de l'emploi, de l'insertion et de la formation professionnelle, mais aussi de renforcer les synergies entre l'enseignement supérieur, la recherche et le monde économique.
- **Infrastructures et usages numériques.** Ce pôle élabore et met en œuvre la stratégie de la communauté urbaine en matière de très haut débit et d'usages numériques. Il pilote le déploiement du réseau de fibre optique pour garantir la couverture très haut débit dans le cadre d'une délégation de service public et assure également la promotion des usages numériques.
- **Développement territorial durable, coopération et contractualisation.** Ce pôle assure l'élaboration et le suivi des programmes contractualisés associant la communauté urbaine à ses partenaires : Union européenne, Etat et Région. Il pilote également les politiques de développement touristique, de santé ainsi que la politique énergie - climat du territoire.
- **Ecomusée Creusot Montceau. Labellisé « musée de France »**, l'établissement conserve, restaure, étudie et enrichit les collections abritées dans ses murs. Il contribue aux progrès de la connaissance et de la recherche ainsi qu'à leur diffusion. Il rend les collections accessibles au public le plus large. Il conçoit et met en œuvre des actions d'éducation et de diffusion visant à assurer l'égal accès de tous à la culture.

## DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

# Accompagner les entreprises

Démonstrations technologiques, rencontres, participation à des salons professionnels comptent parmi les actions mises en œuvre par la communauté urbaine dans le secteur économique.



La communauté urbaine a fait la promotion de son territoire auprès des professionnels lors du Salon de l'immobilier d'entreprises (Simi) et auprès du public souhaitant quitter Paris pour s'établir en province lors du Salon du travail et de la mobilité professionnelle.

démonstrations, consacrées aux apports et évolutions de l'impression 3D et aux offres de prestations et de formations de la Plateform 3D.

### Promotion du territoire

En janvier, la communauté urbaine a tenu un stand au Salon du travail et de la mobilité professionnelle. Ce stand était installé dans un village thématique s'adressant plus particulièrement au public souhaitant quitter Paris pour s'établir en province. Deux conseillers Pôle Emploi et deux chefs d'entreprise étaient également présents pour faire part d'offres d'emplois proposées par des entreprises du territoire.

Début décembre, c'est sous la bannière « Territoires de projets » que la communauté urbaine Creusot Montceau a participé au Simi, le Salon de l'immobilier d'entreprises, sur un stand commun avec Dijon Métropole, le Grand Chalon et Mâconnais Beaujolais Agglomération. Ces territoires ont mis en avant leurs atouts en termes d'infrastructures, de filières d'excellence, de formations et de disponibilités foncières à destination des entreprises.

### Rencontres dans les zones d'activité

Une rencontre entre responsables d'entreprise, élus et techniciens de la communauté urbaine a été organisée en juin sur le site Coriolis et en décembre à la plaine des Riaux. En préalable de ces rencontres, des entretiens individuels ont permis aux entrepreneurs d'exprimer leurs besoins, leurs remarques et leurs attentes en termes d'aménagements, d'équipements, de voiries, de développement et de projets.

Ces rencontres sont également mises à profit pour accentuer les liens entre les entreprises voisines sur ces zones d'activités.

### Innovation et rupture technologique

En novembre, en partenariat avec la Plateform 3D (structure de transfert et de diffusion technologiques qui fédère l'IUT du Creusot et ses laboratoires ainsi que les Lycées Léon Blum et Camille Claudel au profit du développement économique) et Sayens (société d'accélération du transfert de technologies), la communauté urbaine a organisé un « Technology Time ». La thématique de ce rendez-vous était « L'impression 3D : anticipation d'une rupture technologique ». Les TTime sont des rendez-vous à l'intention des chefs d'entreprise et des techniciens qui peuvent ainsi assister à des démonstrations et échanger directement avec les ingénieurs, responsables et techniciens de la Plateform 3D autour d'un matériel de pointe. Deux tables rondes ont également complété ces



## COMMERCE

# Soutien des commerces en milieu rural

**La communauté urbaine accompagne le développement des commerces dans les communes rurales.**

Grâce au Fonds d'aide au commerce en milieu rural, la communauté urbaine accompagne les projets de création ou de réhabilitation de locaux commerciaux et artisanaux ainsi que l'acquisition de véhicules de tournées pour les commerçants ambulants desservant les communes rurales ou les quartiers dépourvus de commerces sur le territoire communautaire.

En 2018, c'est une enveloppe de plus de 30 000 € qui a été répartie entre les communes de Mont-Saint-Vincent et de Saint-Sernin-du-Bois pour les accompagner dans la réalisation de leurs projets. À Saint-Sernin-du-Bois, une subvention de 20 000 € a été accordée à la commune afin de procéder à l'extension du Restaurant du Château par la création d'une surface complémentaire couverte ainsi que d'une terrasse. 10 000 € ont également été versés aux gérants du restaurant pour réaliser les travaux d'aménagements intérieur. La commune de Mont-Saint-Vincent a quant à elle bénéficié de 716 € pour la réfection d'une vitrine d'un local communal abritant un artisan d'art, à savoir un nacrier.



## SOLIDARITÉ

# Accompagner le retour à l'emploi

**La communauté urbaine a accordé plus de 700 000 euros de subventions aux acteurs de la solidarité, principalement pour accompagner les personnes en difficulté vers un retour à la formation et à l'emploi.**

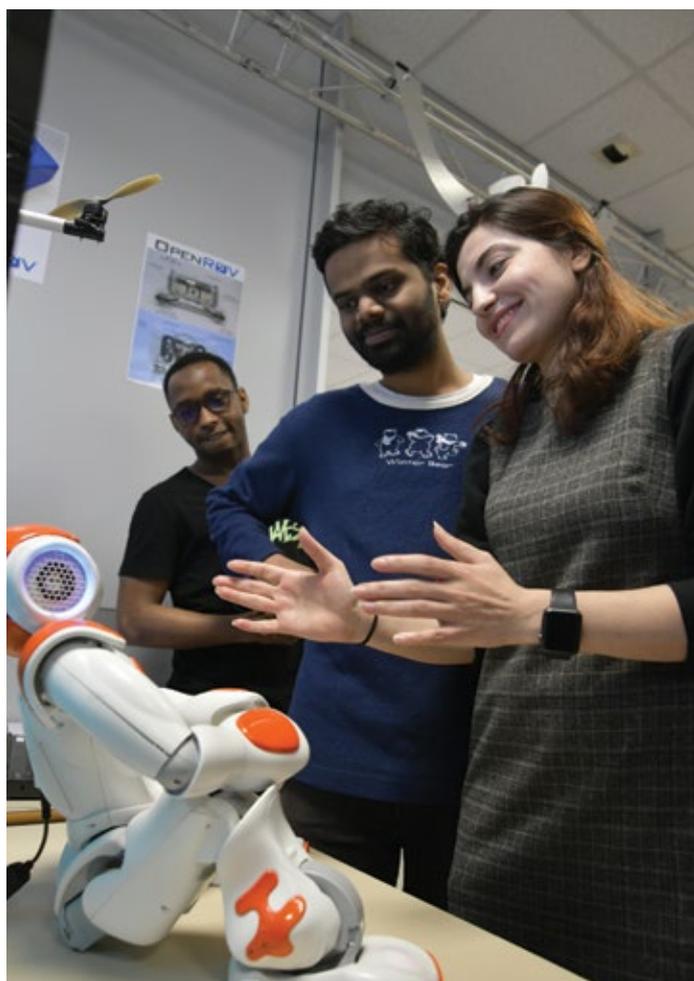


Un « guichet unique » pour simplifier l'accès à l'emploi et la formation, c'est tout l'intérêt de l'association Agire, abréviation d'Agir pour l'insertion, la réussite et l'emploi, qui a été fondée en 2012 par la communauté urbaine pour regrouper une

dizaine de dispositifs du champ de l'insertion par l'activité économique (IAE). Pour servir au mieux le public, Agire dispose de locaux à Montceau et au Creusot. Plus de 2 900 personnes ont été accueillies à ces deux adresses pour être ensuite accompagnées par Agire ou dirigées vers ses partenaires : les régies de quartier (régie de territoire du bassin Nord et régie des quartiers du bassin minier) ; l'association Arc en Ciel gestionnaire du chantier d'insertion l'Atelier du Coin (qui peut accueillir des travailleurs handicapés), l'École de la deuxième chance portée par la Ligue de l'enseignement et qui est destinée aux jeunes de 18 à 30 ans ayant quitté l'école sans réelle qualification ; Apor, organisme de formation chargé notamment du dispositif d'accompagnement à la qualification de la Région Bourgogne-Franche-Comté : Solidarité services 71, association intermédiaire dont les salariés sont mis à disposition d'entreprises, de collectivités ou de particuliers.

# Le Campus à l'heure de l'innovation et du numérique

**Nouveaux diplômés, nouveau matériel... Les établissements d'enseignement supérieur du Campus Sud Bourgogne poursuivent leur développement.**



1 700 étudiants ont fait leur rentrée dans l'un des 5 établissements d'enseignement supérieur du Campus Sud Bourgogne.

La rentrée 2018 a accueilli 1 700 étudiants qui suivent les cursus proposés par les 5 établissements d'enseignement supérieur : l'IUT, le Centre universitaire Condorcet, le lycée Léon Blum, le lycée Henri Parriat et l'Institut de formation en soins infirmiers (Ifsi).

Parmi les nouveautés lancées en 2018 à l'IUT, la licence professionnelle Aéronautique, désormais proposée en alternance au rythme de 4 semaines de cours et 4 semaines en entreprise ; la création du diplôme universitaire #ICI 4.0 qui vient compléter le DU #ICI déjà existant, pour accueillir, en formation initiale, des porteurs de projets d'entreprises

dans un environnement en collaboration étroite avec le tissu économique local. Un nouveau centre d'usinage 5 axes a été inauguré le 18 octobre. Ce matériel à la pointe de la technologie est destiné aux étudiants du département Génie mécanique et productique et il a été financé par la Région, l'Université et la communauté urbaine Creusot Montceau.

Par ailleurs, l'équipe Vibot a obtenu un 4<sup>e</sup> projet de l'Agence nationale de la recherche : il concerne la navigation d'un drone par intelligence artificielle.

Sur le plan international, de nouveaux accords ont été signés avec des universités en Malaisie et en Thaïlande où 20 étudiants de DUT sont partis effectuer leur troisième semestre. Cette année est aussi celle d'un anniversaire, celui des 20 ans de la bibliothèque universitaire.

Par ailleurs, la communauté urbaine a versé 100 000 € de subvention pour contribuer à la prise en charge des coûts globaux de la filière AES au centre universitaire du Creusot, afin de maintenir cette filière sur son territoire. Elle prend également en charge les frais et la gestion d'un stand pour l'IUT et le Centre Condorcet au salon de l'Étudiant de Lyon et d'un autre stand pour les lycées à Studyrama à Dijon.

### Enseignement numérique

Les cours de l'École du numérique ont repris pour une deuxième session de formation au métier de développeur intégrateur Web en mars 2018 à l'IUT du Creusot. 490 heures de formation et 70 heures de stage en entreprise sont proposées aux étudiants pour apprendre différents langages informatiques, les solutions d'hébergement et les techniques et outils qui permettent de développer un projet web complexe. Soutenue par la Région Bourgogne-Franche-Comté, afin d'encourager le développement des compétences numériques, cette formation vise un public diversifié : demandeurs d'emploi, jeunes sans qualification, travailleurs en freelance, reconversion professionnelle...

# INFRA- STRUCTURES

---



# RCEA : les collectivités contribuent à sa sécurisation

La communauté urbaine participe à hauteur de 10 millions d'euros au financement de la phase 2 des travaux de la RCEA afin d'accélérer les travaux de sécurisation, et notamment la mise à 2 x 2 voies.



Le tronçon Montchanin-Blanzy figurait parmi les sections sécurisées lors de la phase 1.

La première phase d'aménagements de la RCEA (2014-2019) s'est poursuivie conformément aux objectifs initiaux. Ainsi, les sections réaménagées sur le territoire communautaire sont désormais en service depuis fin 2018. La participation financière de la communauté urbaine pour cette première phase s'est établie à 4,64 millions d'euros sur la période 2015-2019.

Concernant la seconde phase de travaux (2019-2026) de la RCEA, l'État a proposé aux collectivités locales, en juin 2018, des modifications dans la priorisation des opérations, afin d'y concentrer la quasi-totalité de la mise à 2 x 2 voies dès 2023-2024. L'objectif est d'accélérer la sécurisation de la RCEA.

### Fort impact sur le territoire communautaire

Ces modifications se traduisent par une forte majoration du montant de la deuxième phase par rapport à ce qui était

envisagé initialement en 2013, la portant de 231 millions d'euros à 328 millions d'euros. En conséquence, l'État a demandé aux collectivités locales de consentir un effort financier important, de 126 millions d'euros, soit 38,4 % du montant total de l'opération. La Région Bourgogne-Franche-Comté et le Département de Saône-et-Loire contribueront à hauteur de 58 millions d'euros chacun ; la communauté urbaine Creusot Montceau à hauteur de 10 millions. La part de l'État s'élèvera quant à elle à 202 millions.

La phase 2 « remaniée » impactera fortement le territoire communautaire puisque 121 millions d'euros seront consacrés à la traversée de Montceau et de Blanzy et à la mise à 2 x 2 voies de la section Montceau-Génélard.

# RÉNOVATION URBAINE

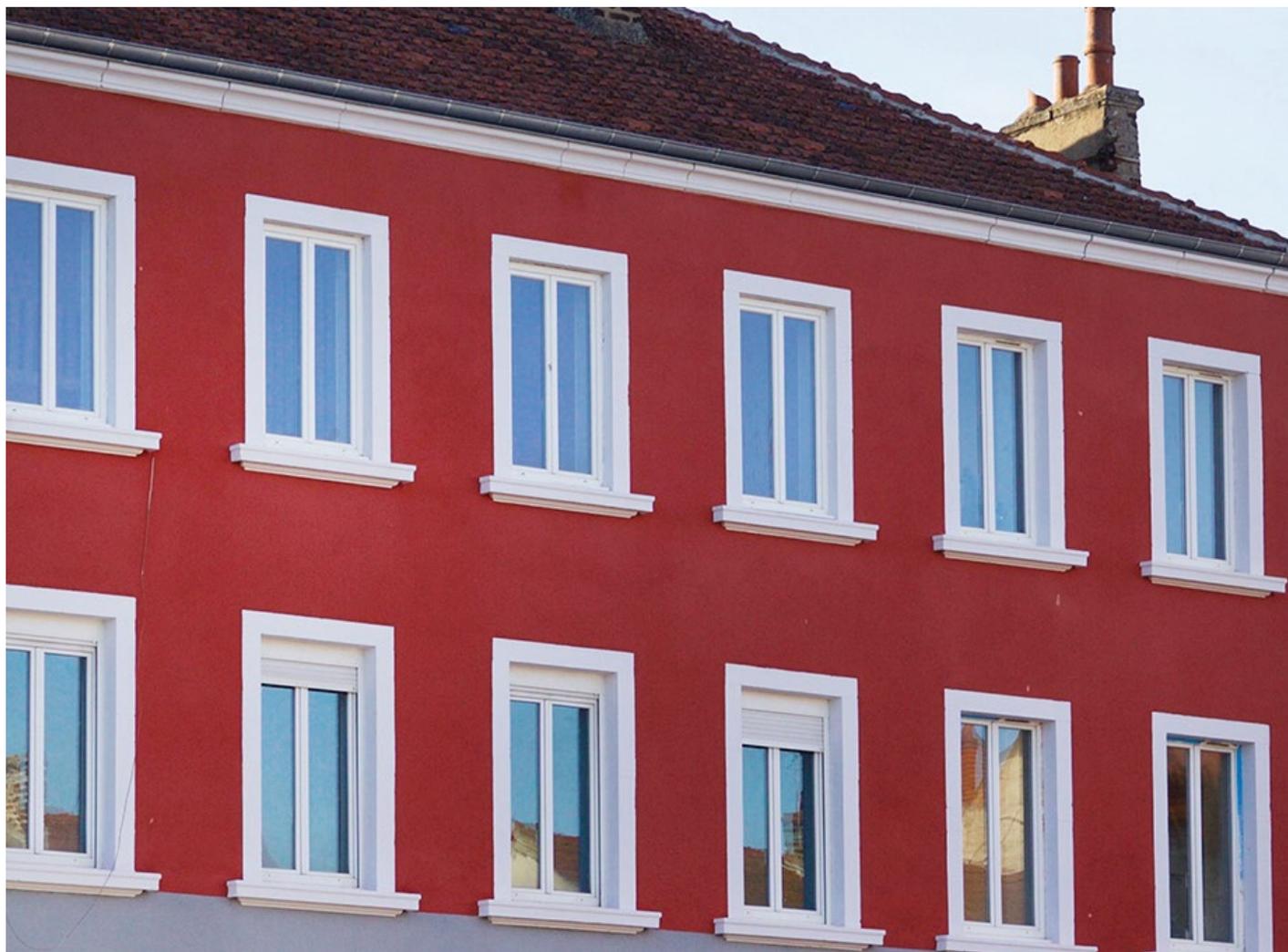
---



## LOGEMENT

# L'Opah dépasse son objectif

L'Opération programmée d'amélioration de l'habitat se solde par un bilan très positif avec près de 1 300 logements concernés.



Près de 1 300 logements ont été rénovés grâce aux aides publiques accordées dans le cadre de l'Opah.

Lancée fin 2013, l'Opération programmée d'amélioration de l'habitat (Opah) permet à des propriétaires occupants ou bailleurs de bénéficier d'aides publiques pour effectuer des travaux dans leur(s) logement(s) en étant accompagnés gratuitement dans leurs démarches (aide dans le choix des travaux à réaliser et dans le montage de leurs dossiers de demandes de subventions).

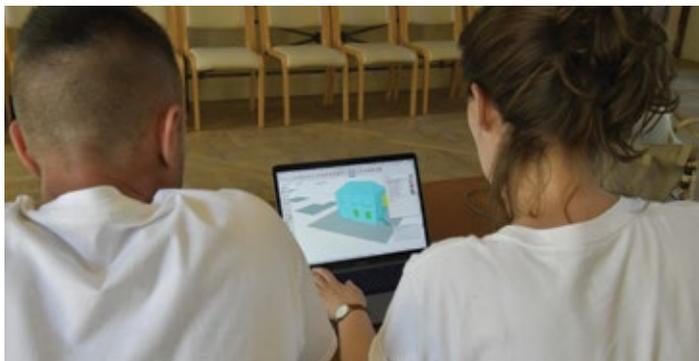
Les objectifs de cette action sont d'améliorer la qualité des logements, de permettre la réalisation de travaux en faveur du maintien à domicile, de permettre la réalisation de travaux pour améliorer les performances énergétiques, de lutter contre l'habitat indigne, de favoriser la rénovation de façades.

Achevée en décembre 2018, le bilan très positif de cette première édition de l'Opah aura permis d'entrer en contact avec plus de 2 000 propriétaires sur des questions de rénovation de logements et de façades. Ce sont ainsi 1 100 dossiers qui ont été déposés totalisant près de 1 300 logements concernés, au-delà de l'objectif initial qui visait la rénovation de 1 000 logements. Cela représente 21 millions de travaux engagés avec plus de 11,5 millions de subventions (dont plus de 8 millions de l'Etat et de l'Agence nationale de l'habitat et plus de 2 millions de la communauté urbaine).

Une nouvelle Opah sera lancée dans le courant de l'année 2019.

# Bimby : plus de 220 projets se concrétisent

La phase expérimentale du dispositif Bimby, qui vise à limiter l'étalement urbain, s'est achevée fin 2018 avec 220 projets engagés, soit 110 % de l'objectif initial.



Les projets peuvent par exemple porter sur la construction d'un logement sur la parcelle du/des propriétaire(s) pour le mettre en location et ainsi générer des revenus complémentaires...

Le concept Bimby (pour « Build In My Backyard » ou « Construire dans mon jardin ») désigne toute action ou démarche qui vise à favoriser la création de logements sans étalement urbain, sur des parcelles déjà bâties, sans démolition des habitations existantes, à l'initiative de l'habitant. Menée de juillet 2016 à décembre 2018, cette démarche s'est déroulée dans un premier temps dans deux secteurs test : Le Creusot et Saint-Vallier.

L'expérimentation du dispositif Bimby a rencontré un vif succès, en dépassant les objectifs fixés. 373 projets ont été élaborés pour un objectif initial de 300, soit 120% de l'objectif.

220 projets ont démarré leur mise en œuvre, soit 110% de l'objectif initial de 200 projets, et 81 étaient achevés au 31 décembre 2018, soit 100% de l'objectif initial de 80 réalisations.

Ces 81 offres Bimby créées, dont 39 au Creusot et 42 à Saint-Vallier, se déclinent en 37 projets de création de lots à bâtir (9 au Creusot et 28 à Saint-Vallier), 13 projets de construction neuve (5 au Creusot et 8 à Saint-Vallier), 7 projets de résorption de la vacance au Creusot, 24 projets de transformation de l'existant (18 au Creusot et 6 à Saint-Vallier).

## Signature d'une convention avec l'Opac Saône-et-Loire

Engagée depuis de nombreuses années avec l'Opac Saône-et-Loire dans une politique contractuelle sur la base de projets partagés, la communauté urbaine poursuit sa politique en faveur du logement locatif social à travers la réhabilitation et la construction de logements dans le cadre des projets de rénovation urbaine.

La convention signée entre l'Opac Saône-et-Loire et la communauté urbaine en 2018 doit permettre de relancer des opérations de démolition et de réhabilitation ainsi que de lancer de nouvelles opérations. Le programme 2018-2023 prévoit un investissement de 38,36 millions d'euros pour lequel la communauté urbaine apportera 4,76 millions de subventions.

## > DIRECTION DES PROJETS ET DU DÉVELOPPEMENT URBAIN

La Direction des projets et du développement urbain compte 30 agents organisés en 3 pôles.

- **L'urbanisme réglementaire et prévisionnel.** Il a pour principales missions l'élaboration des documents de stratégie et de planification territoriale qui déterminent les grandes orientations d'aménagement du territoire et la mise en cohérence des politiques publiques, le lancement et le suivi d'études générales d'urbanisme et d'opérations de ZAC ou lotissements. Son bureau d'études élabore les cartes et plans nécessaires à l'ensemble de la communauté et notamment les supports graphiques nécessaires à l'élaboration et à la présentation des projets du service Aménagement territorial. Sa cellule Droit des sols assure, pour le compte des communes, le rôle de service instructeur des autorisations d'urbanisme (permis de construire, permis d'aménager, déclaration préalable, déclaration de travaux, certificats d'urbanisme) en cohérence avec le PLUI. Il présente également les dossiers qui relèvent des établissements recevant du public dans les commissions départementales de sécurité et d'accessibilité. Le service Droit des sols accueille et conseille en matière d'autorisations d'urbanisme.

- **L'aménagement territorial.** Il assure les missions nécessaires à la réalisation des projets d'aménagement urbain de maîtrise d'ouvrage communautaire. La cellule Pilotage des projets stratégiques assure la programmation, le montage et la conduite des opérations d'aménagement complexes. Cette cellule joue le rôle de chef de projet qui coordonne les actions administratives, financières et techniques nécessaires à ces opérations en lien avec les autres directions et les partenaires institutionnels ou privés. La cellule Conception et réalisation des espaces publics assure l'ensemble des missions de maîtrise d'œuvre relatives aux aménagements du domaine public communautaire et aux ouvrages d'art, y compris de manière mutualisée avec d'autres directions (transports, voirie, déchets, bâtiments). Elle comprend un pôle Topographie qui intervient en appui du bureau d'études.

- **L'habitat.** Il intervient sur tous les champs ayant trait au logement public et privé et à l'hébergement des populations spécifiques. Il participe aux réflexions stratégiques en matière de démographie et d'habitat (PLH, observatoires du logement et du peuplement, suivi de la programmation des aides à la pierre). Il porte les politiques de rénovation urbaine des quartiers d'habitat social ; il participe à l'élaboration et au suivi du Contrat de ville ; il pilote les études et opérations d'amélioration du parc privé ; il est en charge des aires d'accueil des gens du voyage.

# Montceau : valoriser les atouts touristiques

Plusieurs projets majeurs ont été menés à Montceau : la rénovation du port et de la capitainerie, la réfection de la passerelle Condorcet, le réaménagement de l'esplanade, des terrasses place de l'église ainsi que des abords de la place de l'Hôtel de ville.



La place de l'église a bénéficié de travaux d'embellissement.

Durant l'été 2018, la communauté urbaine a entrepris le chantier de requalification et d'embellissement des abords de l'Hôtel de ville de Montceau. Ces travaux ont concerné la portion de la rue Carnot qui jouxte la mairie, ainsi que les deux rampes d'accès réservées aux personnes à mobilité réduite. Le béton désactivé, qui permet de faire ressortir la couleur des pierres qui le composent, a été choisi pour l'esthétique qu'il apporte à cet espace public.

Côté canal, les travaux ont bénéficié aux deux voies qui encadrent le parking de la mairie. Les abords du kiosque en sablés s'accordent avec les espaces verts entretenus par les services municipaux.

Du nouveau mobilier urbain finalise ce chantier d'un montant de 450 000 € pour lequel la communauté urbaine a bénéficié d'un soutien financier de l'Europe, dans le cadre du Feder.

Les terrasses place de l'église ont également bénéficié d'un embellissement sur le modèle de ce qui a été réalisé au centre de la place : des murets en pierre reconstituée en bordure pour maintenir les terrasses horizontales, un revêtement des terrasses en béton désactivé pour l'esthétique et la pose de garde-corps en inox.

## Rénovation du port de Montceau

La communauté urbaine a réalisé les travaux de requalification du port et de rénovation de la capitainerie, en concertation avec la Ville de Montceau qui est gestionnaire du port. Ces travaux ont été effectués sur le domaine public géré par Voies

navigables de France (VNF). D'un montant total de 1,1 million d'euros, les travaux cofinancés par la communauté urbaine, l'Union européenne (Feder), l'État, la Région, le Département, et VNF ont eu lieu de décembre 2017 à mai 2018.

Le port compte 37 anneaux de plaisance (capacité d'accueil inchangée), dont trois emplacements pour péniches. Les travaux de requalification du port ont porté sur la reprise et la consolidation du perré (infrastructure en dur autour du port) et le remplacement des équipements tels que les pontons et les embarcadères, ainsi que le traitement des eaux usées, tandis qu'un accès supplémentaire sera réservé aux animations ponctuelles d'une péniche « événementiel ».

La capitainerie municipale dédiée à l'accueil des plaisanciers et à la gestion technique du port, qui abrite aussi l'office de tourisme, a été repensée afin d'accueillir des espaces distincts pour les plaisanciers et les touristes, mais également à l'intention des agents municipaux chargés de la gestion technique du port.

La modernisation et l'embellissement du port de Montceau se poursuivent en 2019 avec la réfection de l'esplanade et la création d'un bâtiment annexe à la capitainerie.

Par ailleurs, la communauté urbaine a engagé, entre mars et juin 2018, des travaux pour rénover la passerelle Condorcet qui enjambe le canal du Centre à Montceau, au niveau de l'Embarcadère.

# Le nouveau pont de la gare préfigure l'esplanade Simone Veil

Premier élément de l'esplanade Simone Veil, la reconstruction du pont de la gare du Creusot annonce une transformation urbaine centrale.



Le pont enjambant les voies ferrées de la gare du Creusot accueille désormais l'Espace Simone Veil, un bâtiment offrant différents services communautaires.

Trop vétuste pour être rénové, le pont enjambant les voies ferrées de la gare du Creusot, devenu propriété de la communauté urbaine Creusot Montceau en 2010, à la suite d'un échange de voiries avec le Conseil départemental de Saône-et-Loire, a fait l'objet d'une complète reconstruction qui compte parmi les grands projets communautaires.

En ce secteur situé au Cœur de Ville, à la jonction entre l'avenue de Verdun et l'avenue de l'Europe, ce pont préfigure une transformation urbaine conséquente qui portera le nom d'esplanade Simone Veil. L'ouvrage, constitué d'une dalle de près de 40 mètres de large, permet de créer un espace public totalement redessiné, avec des alcôves végétales dédiées à la détente, à l'organisation d'animations et à la vente de produits locaux.

Une année de chantier aura été nécessaire pour reconstruire le pont enjambant les voies ferrées. Début décembre 2018,

le nouvel ouvrage a été ouvert à la circulation.

En parallèle de la reconstruction du pont, la communauté urbaine a construit un bâtiment de verre et de métal qui offre plusieurs services : espace d'attente pour les voyageurs des trains avec deux ascenseurs permettant d'accéder directement sur les quais, mais aussi pour les usagers de services communautaires de l'eau C.mon.0 et des transports urbains MonRézo.

La surface qui prolonge le pont accueillera également un nouvel espace public propice à l'organisation d'animations ponctuelles et la vente de produits locaux, sous une œuvre de métal associant esthétique et usages pratiques, au cœur d'un urbanisme accordant une place importante à la végétation.

Le coût total de ce chantier, qui bénéficie de subventions de l'État, de l'Union européenne (Feder) et de la Région Bourgogne-Franche-Comté, s'élève à plus de 5 millions d'euros.

## AMÉNAGEMENTS URBAINS

# Mach 2, les 6 premiers bâtiments en construction

Un pôle tertiaire et un pôle voué à la santé constituent les premières phases de construction du nouveau quartier Mach 2.

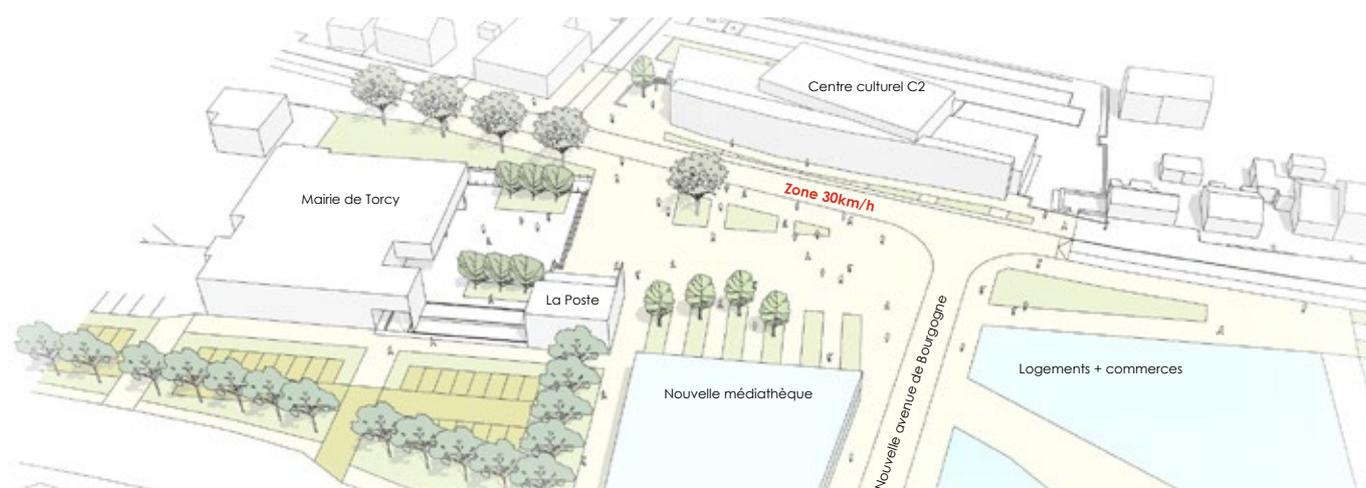


La première pierre avait été posée durant l'automne 2017. Le nouveau quartier Mach 2 au Creusot a pris son envol en 2018 avec la construction de bâtiments tandis que la communauté urbaine a réalisé des aménagements extérieurs : voiries, espaces verts et éclairage public.

Situés dans la plaine des Riaux, le développement de Mach 2 s'est tout d'abord amorcé avec deux pôles constitués de 3 bâtiments chacun. Le pôle immobilier accueillera un constructeur de maisons individuelles, un office notarial, un cabinet d'avocat, des assurances, un agent immobilier et un cabinet comptable. Le second pôle est porté par la Société d'économie mixte Semcoda, et il est voué à la santé. Il comprendra une maison de santé, un centre de santé et 22 logements.

Ce quartier est appelé à se développer, au cœur du site de la plaine des Riaux, qui fut le berceau industriel du Creusot et qui compte aujourd'hui une zone d'activités économiques, des établissements d'enseignement supérieur, des laboratoires de recherche et des structures de la vie étudiante du Campus Sud Bourgogne.

# Étude urbaine pour l'aménagement du boulevard du 8 Mai 1945 à Torcy



La traversée de Torcy, par le boulevard du 8 Mai 1945, va bénéficier d'une requalification d'ensemble pour devenir un véritable boulevard urbain et résidentiel. Ce projet, conçu en lien avec les communes de Torcy et du Creusot, a pour objectif de créer une entrée d'agglomération qui soit une promenade

paysagère, d'aménager un axe séquencé qui desserve le quartier et qui s'adapte aux évolutions du tissu urbain. L'étude urbaine identifiant les différentes phases d'aménagement a été lancée en octobre 2018.

# Des projets pour renforcer l'attractivité des centres-bourgs

En parallèle des grands projets d'aménagements urbains, la communauté urbaine a engagé un travail de requalification des centres-bourgs avec les communes. Les objectifs sont différents selon les communes (réduction de la vitesse, aménagement des stationnements, sécurisation des cheminements piétons...) mais tous sont menés dans une logique d'ensemble, en s'appuyant sur les travaux de l'atelier de qualité urbaine. En 2018, plus de 1,2 million d'euros ont été consacrés à ces travaux, en particulier dans les communes de Blanzly (route de Mâcon), Ciry-le-Noble (rue Pautet et entrée du cimetière), Écuisses (parvis de la nouvelle école), Gourdon (abords de la micro-crèche), Marigny (parking de la mairie), Morey (place de la mairie et de l'église), Perrecy-les-Forges (parking place de l'Abbé Digoy à Roselay), Saint-Laurent-d'Andenay (centre-bourg)...



Morey / Requalification de la place de l'église-mairie



Perrecy-les-Forges / Aménagement des abords du Prieuré et du parking Place de l'Abbé Digoy à Roselay



Saint-Laurent-d'Andenay / Aménagement du centre-bourg



Écuisses / Aménagement du parvis de la nouvelle école élémentaire



Marigny / Aménagement du parking de la mairie



Blanzly / Aménagement route de Mâcon



Ciry-le-Noble / Aménagement rue Pautet et entrée du cimetière



Gourdon / Aménagement des abords de la micro-crèche

# Plan local d'urbanisme intercommunal

Les habitants ont pu prendre pleinement connaissance du projet de PLUI et formuler des requêtes lors de l'enquête publique qui s'est déroulée du 2 octobre au 16 novembre 2018.



Après le débat sur le plan d'aménagement et de développement durables (PADD) qui a eu lieu dans les conseils communautaires et communaux, l'élaboration du projet de PLUI s'est poursuivie par la finalisation du document, et notamment la mise au point des plans et règlements des différentes zones.

Du 2 octobre au 16 novembre 2018, le projet de Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI) couvrant les 34 communes de la communauté urbaine a fait l'objet d'une enquête publique afin que les habitants puissent prendre pleinement connaissance de ce document et recueillir leur avis. Le PLUI a pour but de fixer les orientations d'aménagement du territoire et les règles d'urbanisme associées (plan de zonage et règlement). L'enquête publique a également porté sur le projet de zonage d'assainissement, qui sera annexé au PLUI.

Désignée par le tribunal administratif, une commission

d'enquête composée de 5 commissaires-enquêteurs a été à disposition du public pour recueillir toutes les demandes et remarques. Celles-ci ont par la suite été transmises à la communauté urbaine afin d'apporter des modifications ou, au contraire, de justifier ses choix et décisions. Des permanences de la commission d'enquête ont eu lieu dans 14 communes, au cours desquelles le public avait possibilité de rencontrer l'un des 5 commissaires-enquêteurs pour consulter les dossiers et faire part de ses remarques ou demandes.

Cette enquête publique était également disponible par voie dématérialisée, via le site internet de la communauté et l'accès à une adresse électronique dédiée, afin de permettre aux habitants de s'exprimer et consulter les remarques et demandes déjà notifiées.

# PROXIMITÉ



# Montée en débit sur 17 secteurs dans 11 communes

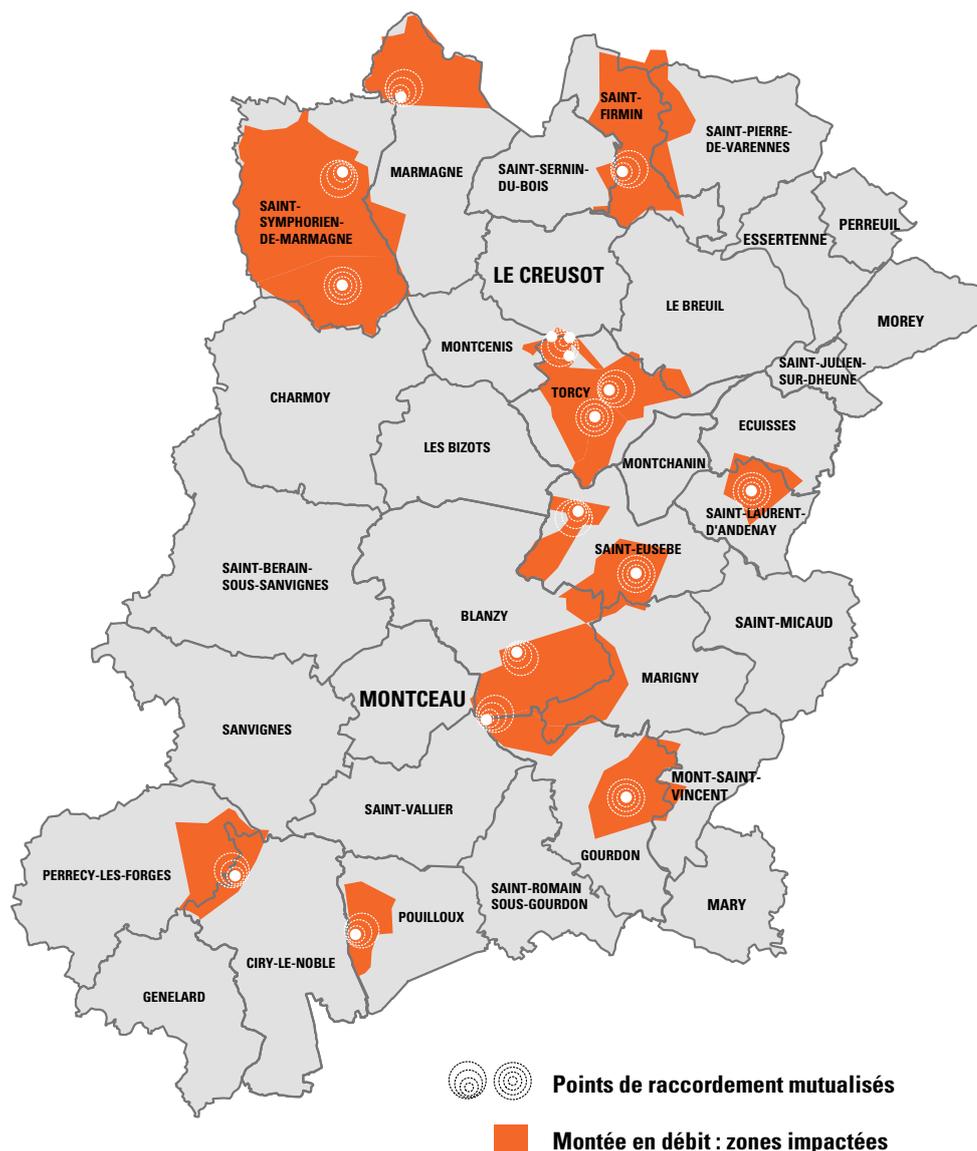
La communauté urbaine a investi environ 3,5 millions d'euros dans la montée en débit pour apporter un meilleur accès internet à 3 500 foyers.

Entre 2016 et début 2018, la communauté urbaine a réalisé des travaux pour apporter une montée en débit dans les quartiers des communes qui ne bénéficiaient pas d'un débit suffisant et dont celui-ci ne devait pas s'améliorer avant 2020. L'enjeu technique consistait à diminuer la longueur du réseau en cuivre en rapprochant la fibre des foyers, sur

les 17 secteurs autorisés par l'ARCEP, autorité de régulation des communications électronique et des postes.

3 500 foyers, majoritairement situés dans des secteurs ruraux sur 11 communes, ont ainsi vu une nette amélioration de leur débit internet [jusqu'à 80 Mbs].

## Le programme de montée en débit de la communauté urbaine



# Mieux valoriser les déchets verts et les bio-déchets

**Dans le cadre de sa labellisation « Territoire zéro déchet zéro gaspillage », la communauté urbaine poursuit ses actions de sensibilisation pour réduire la production de déchets. Elle facilite désormais l'accès à des broyeurs pour promouvoir le broyage et le paillage.**

Les déchets verts représentent près de 40 % des apports dans les 5 déchetteries de la communauté urbaine (entre 8 000 et 9 000 tonnes par an). Outre la saturation des déchetteries entraînant des difficultés d'évacuation et une augmentation du transport, une des conséquences est la rupture du cycle de la matière organique conduisant à l'appauvrissement des sols. Pour développer la valorisation de proximité par le broyage ou le compostage, la communauté urbaine a mis en place des actions qui ont pour but de sensibiliser et d'accompagner l'utilisation et la transformation des déchets verts. Elle met ainsi des composteurs à disposition des établissements scolaires. Les entreprises peuvent quant à elles recevoir un accompagnement à la création d'une placette de compostage propre à leur structure. En 2018, 9 composteurs autonomes ont ainsi été installés. Des animations scolaires ont également été menées dans 86 classes réparties dans 15 communes ; elles ont permis de sensibiliser plus de 1 900 élèves à la valorisation des déchets, à la réduction du gaspillage alimentaire et à la consommation responsable.



## Composter, broyer, pailler

Outre la formation de guide composteur-pailleur, la communauté urbaine a organisé des conférences sur le paillage et le compostage pour promouvoir le jardinage naturel et favoriser l'utilisation des déchets verts en paillage pour limiter les arrosages et le désherbage, améliorer la structure et la vie du sol. En 2018, huit conférences sur le paillage et le compostage ont été suivies par de nombreux participants ; 118 d'entre eux ont bénéficié d'un composteur à tarif réduit (20 €). Depuis 2018, la collectivité facilite l'accès à des broyeurs pour les particuliers, soit par des prêts gratuits de matériel, soit par

des subventions pour l'achat de broyeurs. Pour cette première année, cela représente 100 prêts de broyeurs, la sollicitation de 39 subventions par 56 foyers (dont achats mutualisés) et plus de 6 000 € de subventions accordées.



La communauté urbaine facilite désormais l'accès à un broyeur, soit par du prêt gratuit de matériel soit par des aides à l'achat.

## De nouveaux « commerces éco-engagés »

Lancée en 2017 en partenariat avec le CPIE Pays de Bourgogne et la CCI, l'action « commerces éco-engagés » vise à accompagner les commerçants qui le souhaitent dans une démarche de réduction de la quantité et de la nocivité des déchets qu'ils produisent et que leur activité génère chez leurs clients. En 2018, ce sont 35 nouveaux commerces qui ont obtenu la labellisation « commerces éco-engagés ». La communauté urbaine compte désormais 84 commerces labellisés sur son territoire.

Enfin, plus de 250 personnes ont participé aux différentes animations proposées dans le cadre de la Semaine européenne de réduction des déchets organisée en novembre.

# Mise en place de la régie intéressée

L'année 2018 a été marquée par la mise en place des deux contrats de régie intéressée pour l'exploitation de l'eau et de l'assainissement, par un inventaire des milieux humides et par l'enquête publique préalable à l'instauration de nouveaux périmètres de protection au lac de la Somme.



Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, les services de l'eau et de l'assainissement sont identifiés sous la marque « C.mon.O ».

Dans le cadre du changement des modes de gestion de l'eau et de l'assainissement, la communauté urbaine a repris en régie directe la totalité des investissements, la défense incendie et l'exploitation des eaux pluviales, le Service public d'assainissement non collectif (contrôles des installations d'assainissement privé, accompagnement des particuliers dans l'étude de solutions plus performantes et dans le cadre de la mise aux normes de leur installation) ainsi qu'une partie de la relation avec les usagers. Sept personnes ont été recrutées pour prendre en charge ces nouvelles missions. L'exploitation de l'eau et de l'assainissement collectif relève désormais de deux contrats de régie intéressée. En 2018, un observatoire par secteur a été mis en place pour localiser plus rapidement les fuites d'eau potable.

### **Patrimoine naturel : inventaire des milieux humides**

La communauté urbaine a réalisé un inventaire des milieux humides afin de mieux prendre en compte ces milieux dans

les projets de développement. Cet inventaire a ainsi été utilisé dans le cadre de l'élaboration du PLUI pour la trame bleue et pour la mise en place des plans de zonage. Il permet aussi de hiérarchiser les milieux à protéger en priorité, pour des questions d'intérêt patrimonial ou de préservation de la ressource en eau.

### **Protéger la ressource en eau**

Fin 2018 a eu lieu l'enquête publique, préalable à l'instauration des nouveaux périmètres de protection pour renforcer la protection du lac de la Somme, principale ressource en eau potable du territoire communautaire.

En complément, des travaux de protection des berges du bassin versant a concerné 20 km de berges. Des travaux connexes ont également eu lieu sur une quarantaine de captages d'eau : mise en place d'abreuvoirs et de passerelles pour permettre la traversée des cours d'eau par le bétail et les engins sans détériorer les berges ni les rivières.

# Favoriser la mobilité pour tous

En 2018, 511 800 voyages ont été effectués, soit 842 324 kilomètres parcourus via le réseau de transport urbain MonRézo.

Dans le cadre de la Semaine européenne de la mobilité, en septembre, la communauté urbaine a organisé différentes actions gratuites pour sensibiliser les habitants à l'usage des transports urbains mais aussi à d'autres modes de déplacement dits « actifs ». L'occasion pour eux d'en percevoir les nombreux avantages : un coût d'utilisation moindre que la voiture, une action citoyenne en faveur de l'environnement... Afin de permettre au plus grand nombre de découvrir les transports collectifs, les lignes urbaines de MonRézo étaient gratuites durant cette semaine, des stands sur les marchés permettaient aux habitants de s'informer sur les possibilités d'utilisation du réseau de bus et des vélos à assistance électrique étaient mis à disposition gratuitement dans les boutiques MonRézo.

Préalablement à la Semaine de la mobilité, des actions ont été organisées auprès des résidences de personnes âgées pour les accompagner à l'utilisation du bus afin qu'elles puissent l'utiliser en toute autonomie, notamment pendant la Semaine européenne de la mobilité.

## Mon bus de l'été

Pour permettre au plus grand nombre de profiter pleinement des animations estivales des Beaux Bagages et de l'Été du lac organisées par les communes du Creusot et de Montceau, la communauté urbaine a reconduit le dispositif des Bus de l'été. Il s'agit de renforcer le service de transport urbain pour offrir des rotations supplémentaires de bus en journée ou en soirée afin de permettre au public de se rendre aux activités, aux séances de ciné en plein air ou aux spectacles, avec l'assurance de pouvoir ensuite rentrer chez soi sans souci, entre Torcy et Harfleur pour les Beaux Bagages et entre Saint-Vallier et Montceau pour l'Été du lac.



Le réseau urbain s'articule autour de 8 lignes régulières : 3 sur le bassin du Creusot et 3 sur celui de Montceau, 1 ligne reliant la gare TGV, 1 ligne « intercity » complémentaire à l'offre de TER pour relier Le Creusot et Montceau.

© Franck-Juliot

## Renforcer la sécurité

Optimiser et renforcer la sécurité dans les bus, c'est l'objectif de la convention signée le 19 juin 2018 par le commandant de police du Creusot, le commissaire de Montceau et des représentants de Creusot Montceau Transport, en présence d'Eric Boucourt, sous-préfet d'Autun, et de Daniel Meunier, vice-président chargé des transports et des déplacements à la communauté urbaine. Tous les bus des lignes régulières de MonRézo et des navettes TGV ont été équipés de radios et de systèmes de géolocalisation par la communauté urbaine. Enfin, en 2018, le réseau de transport scolaire, toujours gratuit pour les élèves domiciliés et scolarisés sur le territoire, a compté 4 100 utilisateurs répartis sur 67 lignes de bus.

## > DIRECTION DES SERVICES À LA POPULATION

La Direction des services à la population intervient principalement dans le domaine des services à l'utilisateur. Les 290 agents de la direction sont répartis dans 4 directions opérationnelles, assistées d'une cellule proximité en charge de la gestion des réclamations et du numéro vert communautaire.

- **Territoires** : cette direction est en charge de l'entretien et de la propreté de la voirie. Son organisation permet de répondre au plus près des besoins des communes grâce à une déconcentration de moyens humains et matériels sur les communes. Des équipes spécialisées réalisent des travaux de réparation et de maintenance sur tout le territoire communautaire. En matière de propreté, cette direction a réorganisé ses missions et ses priorités pour faire face à la suppression de l'utilisation des produits phytosanitaires sur le domaine public.

- **Gestion des déchets** : cette direction gère les déchets ménagers ou assimilés produits sur le territoire, de la collecte au traitement. La collecte et l'exploitation des 5 déchetteries sont gérées en régie par des agents communautaires. La société d'économie mixte Creusot Montceau Recyclage exploite

l'usine de traitement des déchets. La communauté urbaine étant labellisée « Territoires zéro déchet, zéro gaspillage », cette direction agit auprès du grand public, des communes et des entreprises pour développer de nouvelles pratiques plus responsables et respectueuses de l'environnement.

- **Déplacements urbains** : l'objectif de cette direction est de favoriser les transports collectifs ainsi que les modes de déplacements alternatifs à la voiture particulière. Elle a notamment en charge la gestion des transports collectifs urbains (MonRézo et le transport à la demande) et des transports scolaires. Elle couvre également la signalisation routière, les feux tricolores, l'éclairage public des zones communautaires, le mobilier urbain.

- **Eau et assainissement** : cette direction gère toute la chaîne de l'eau, depuis la protection des ressources jusqu'aux stations d'épuration, en passant par 5 barrages, deux usines d'eau potable et environ 2 500 km de réseaux. Elle assure en régie directe les contrôles réglementaires et travaux de branchements, l'assistance à la mise en conformité des installations privées en assainissement, l'exploitation des réseaux d'eaux pluviales, l'exploitation et les contrôles réglementaires des ouvrages de défense incendie...

# Nouveaux gestes de désherbage et nouveau matériel

Espace public sans pesticide, entretien alternatif et nouveaux gestes de désherbage, la communauté urbaine Creusot Montceau poursuit ses actions de sensibilisation avec l'opération « Objectif zéro pesticide ».

Dans le cadre de l'« Objectif zéro pesticide », des actions de sensibilisation ont été menées afin de faciliter la prise de conscience d'un entretien sans pesticide et l'acceptation d'un certain niveau de végétation par les habitants : démonstrations par la communauté urbaine des techniques alternatives d'entretien, distributions de graines (fleurir le jardin, nourrir les abeilles, préserver les papillons), exposition...

Avec la mise en place du plan d'entretien alternatif, les pratiques et les outils ont changé. Des balayeuses mécaniques permettent de désherber les caniveaux, des débroussailleuses électriques et du matériel de traitement thermique sont utilisés ainsi que des outils mécaniques de type binettes et sarcloirs.



Les services communautaires sont en charge de 315 hectares de surface de trottoirs, de caniveaux et d'espaces de stationnement.

## Trois niveaux d'entretien

L'objectif de la suppression des pesticides est de préserver la santé des habitants, de protéger la biodiversité et de lutter contre la contamination de l'eau.

Dans les secteurs à forte fréquentation où la végétation spontanée n'est pas souhaitée (centres-villes, centres-bourgs, zones commerciales, axes principaux), l'entretien est dit « intensif », avec une coupe et un balayage mécanisé une fois par mois au minimum, un traitement thermique selon le niveau d'enherbement et le type de revêtement, et avec un « îlotage » (entretien régulier par des agents communautaires responsables d'un périmètre défini dans les centres-villes et centres-bourgs les plus importants).

L'entretien est « semi-intensif » dans les espaces regroupant principalement de l'habitat, avec un balayage mécanisé environ toutes les 5 semaines, une coupe 3 à 4 fois par an, un traitement thermique selon le niveau d'enherbement et le type de revêtement.

Certains espaces au cœur des villes, comme les îlots centraux du boulevard du Plessis à Montceau ou l'esplanade du centre universitaire Condorcet au Creusot, étaient recouverts d'un revêtement sablé qui nécessitait des interventions continues. La communauté urbaine a donc opté pour la végétalisation, avec des aménagements qui nécessitent des interventions espacées et qui ont également l'avantage supplémentaire d'apporter une plus-value esthétique.

## 6 500 arbres d'alignement

La communauté urbaine a en charge l'entretien de 6 500 arbres d'alignement sur le territoire, dont 1 850 platanes. Les arbres infestés par le tigre du platane (petit insecte urticant), dans les zones sensibles, ont reçu un traitement biologique qui a permis de les conserver en place.

## Création d'une aire de lavage au centre technique sud

Après la construction d'une nouvelle station de lavage au centre technique nord en 2017, la même opération a été réalisée au sud, en 2018, avec la création d'une double aire de lavage en 2018. Les travaux ont été réalisés en grande partie par les équipes communautaires.

# DÉVELOPPEMENT DURABLE

---



## DÉVELOPPEMENT DURABLE

# La communauté urbaine engagée dans la transition énergétique

La préparation du Plan climat air énergie territorial s'est poursuivie avec la finalisation du diagnostic et la définition de la stratégie en vue de l'arrêté du projet en 2019.

Destiné à remplacer le Plan climat énergie territorial (PCET), le Plan climat air énergie territorial (PCAET) vise à coordonner l'action du territoire et de ses acteurs en termes de transition énergétique, en mobilisant l'ensemble des parties prenantes. Son élaboration s'organise en 3 étapes : un diagnostic, une stratégie qui fixe le cap et les grands objectifs poursuivis à l'horizon des années 2030 et 2050, un programme d'action pour mettre en œuvre cette stratégie pour les six prochaines années.



Deux premières bornes électriques publiques ont été installées place Schneider au Creusot et place de l'Église à Montceau.

### Les grands enjeux identifiés par le diagnostic

Réalisé fin 2017-début 2018, le diagnostic a permis de dégager les grands enjeux du territoire en termes de productions et de consommations d'énergie, d'émissions de gaz à effet de serre (GES) et de vulnérabilité aux changements climatiques, d'identifier les leviers d'actions et de réaliser une première quantification des potentiels de réduction de consommations d'énergie et des émissions de gaz à effet de serre, et d'augmentation de la production d'énergie renouvelable.

Ce diagnostic a notamment mis en avant une forte dépendance du territoire aux importations d'énergie (92% de la consommation énergétique du territoire). Ces dépenses énergétiques portent majoritairement sur le secteur résidentiel, industriel et le transport routier. Par ailleurs, l'analyse de la vulnérabilité du territoire aux changements climatiques a confirmé et précisé l'enjeu, présent et à venir, de la diminution de la disponibilité de l'eau (eau de surface et humidité des sols) en période estivale et ses impacts sur les usages associés (agriculture, tourisme, industrie...).

La définition de la stratégie s'est déroulée de manière participative afin de mobiliser les différents acteurs, en particulier à travers des ateliers qui ont réuni près de 100 personnes au total. Ont ainsi été identifiées et retenues une quinzaine d'orientations prioritaires concernant les secteurs des bâtiments (habitat et tertiaire), de la mobilité, des activités économiques, de l'urbanisme, de la production d'énergies renouvelables et de l'adaptation aux changements climatiques.

### Deux bornes pour faire le plein d'électricité

Place Schneider au Creusot et place de l'Église à Montceau, deux bornes ont été installées à l'intention des conducteurs de voitures électriques. Ces bornes permettent de recharger les batteries en deux heures et deux voitures peuvent « faire le plein » simultanément. Ces bornes font partie du premier programme du Syndicat départemental d'énergie de Saône-et-Loire (Sydesj), auquel la communauté urbaine a confié la gestion et l'entretien de ce service gratuit, pour une durée de 3 ans.

Enfin, l'édition 2018 de la Semaine du développement durable avait pour thème l'économie circulaire.

# PATRIMOINE

---



© Paul Dalliance



© Paul Dalliance



© D. Basseuil - Ecomisée

## PATRIMOINE

# De l'art et de l'histoire

**L'Écomusée Creusot Montceau a proposé de nombreuses animations sur les sites de la villa Perrusson et au Musée de l'homme et de l'industrie.**

Le rendez-vous est incontournable depuis quelques années : l'Écomusée Creusot Montceau ouvre sa saison culturelle début mai à la villa Perrusson. Située à Écuisses, cette demeure restaurée par la communauté urbaine est un joyau qui témoigne de la production de l'industrie de la vallée de la céramique. Chatoyante et colorée, la villa Perrusson était une « maison-catalogue », bien visible aux abords de la voie ferrée, pour mettre en avant l'exubérance des éléments décoratifs architecturaux. Ils étaient produits par l'usine toute proche qui avait employé jusqu'à 750 ouvriers.



Florilège © Frédérique Fleury

*Dans les jardins de la villa Perrusson, les bouquets de Frédérique Fleury ont fait écho aux motifs floraux que l'on trouve en abondance sur les façades.*

L'argile comme matière première de l'inspiration artistique est donc le thème des expositions de sculptures présentées dans les jardins de la villa. En 2018, ces espaces de verdure ont été confiés à l'imagination de Frédérique Fleury. Ses sculptures

ont fait écho aux motifs floraux que l'on trouve en abondance sur les façades. Des œuvres souvent imposantes, comme autant de bouquets dialoguant avec la végétation... et avec les visiteurs qui furent près de 8 000 durant cette saison. Ateliers créatifs pour le jeune public, concerts de jazz, animations autour de la lecture, théâtre, cinéma ou initiation à l'astronomie ont également participé à la richesse de ce calendrier.

Autre site emblématique de l'Écomusée, le Musée de l'homme et de l'industrie au château de la Verrerie au Creusot a été le cadre d'une exposition centrale consacrée aux événements du mois de mai 1968. Intitulée « Mai 68, 50 ans après... », cette exposition fut tout d'abord constituée à partir des photos de Paul Dalliance, alors membre du Photo-club du Creusot. Employé à la SFAC, ce monteur électricien avait suivi de l'intérieur ces journées de manifestations et de grève sur le plan local. Des archives de syndicats, des articles de presse et des rapports de services de l'État ont étayé ces images prises sur le vif tandis que des témoignages vidéo ont redonné la parole, un demi-siècle plus tard, à des habitants qui avaient été les acteurs de ces revendications.



© Paul Dalliance

*Au Musée de l'Homme et de l'industrie au château de la Verrerie, l'exposition « Mai 68, 50 ans après... » était en grande partie constituée des photos de Paul Dalliance.*

# LES DIRECTIONS FONCTIONNELLES

---



# La direction Systèmes d'information et information géographique

Migration sous Windows 10 et Office 2016, VOIP, sécurisation des tablettes et smartphones, système d'impression, dématérialisation, réforme anti-endommagement, Open Data, RGPD, plan de reprise d'activité (PRA)... ont constitué le quotidien de la direction en 2018.



© Fotolia

Comme chaque année, la direction Systèmes d'information et information géographique (DSIIG) propose de nouveaux services, apporte son assistance aux directions métiers qui la sollicitent, renforce la sécurité des données et poursuit sa mise en conformité réglementaire.

Ainsi, au cours de 2018, plusieurs actions ont été menées autour du poste de travail, avec notamment la migration de 300 ordinateurs sous Windows 10 et Office 2016, la sécurisation des tablettes et des smartphones avec la mise en place d'un cryptage des données, la gestion centralisée et sécurisée des impressions et enfin le lancement du déploiement de nouveaux services de téléphonie VOIP.

Coté métier, on notera le passage en production de la dématérialisation de la chaîne comptable le 1<sup>er</sup> juin 2018, l'assistance au déploiement d'e-ATAL dans les communes, l'organisation d'une réunion de sensibilisation à l'Open Data et un travail important autour de la nouvelle réforme anti-endommagement des réseaux qui a fait l'objet d'une présentation aux communes membres.

La démarche de mise en conformité au Règlement général de la protection des données personnelles (RGPD) a également été engagée. Plusieurs réunions de sensibilisation ont eu lieu et le recensement des processus métiers concernés a débuté. Cette démarche va se prolonger tout au long de 2019.

Fin novembre, une simulation de «crash» de la salle informatique d'EDLF a permis de tester en situation les procédures du PRA. Il s'agissait de s'assurer qu'il était possible de relancer les applications prioritaires dans un délai défini.

Tout au long de l'année, la DSIIG a continué son travail d'optimisation de ses processus internes, notamment pour le suivi de l'exécution budgétaire, le suivi des demandes d'intervention à travers GLPI et l'industrialisation de certaines activités (installation et paramétrage des ordinateurs par exemple).

Des pistes ont été ouvertes pour l'élaboration d'un Schéma directeur du système d'information, l'obtention d'un outil permettant la génération d'indicateurs pour le suivi d'activité et la mise en place d'un système de visioconférence.

# La direction des Ressources humaines

L'année 2018 a été rythmée par deux projets d'importance : le prélèvement à la source et l'organisation des élections professionnelles.

Véritable révolution fiscale, le prélèvement à la source (PAS) a placé l'employeur au cœur du dispositif de collecte de l'impôt, avec toute la dimension confidentielle qu'elle peut comprendre. La préparation en amont de la DRH (via des temps de travail avec la Direction départementale des Finances publiques ou l'éditeur du logiciel paie) a permis une simulation du PAS dès la paie d'octobre 2018, pour une application officielle en janvier 2019, tout en assurant une sensibilisation des agents sur les conséquences concrètes de cette évolution pour eux.

En parallèle, l'organisation des élections professionnelles a conduit au renouvellement des représentants du personnel aux instances dédiées au dialogue social : CAP, CCP, CT, CHSCT. Enjeu de dialogue social, les élections ont été une réussite au regard du taux de participation important en comparaison avec les statistiques nationales.

Au titre des obligations biennales, la DRH a également réalisé le bilan social de la communauté urbaine, qui est la photographie de la collectivité en ce qui concerne sa dimension RH.

La mise en œuvre du plan d'action Qualité de vie au travail

(QVT) s'est poursuivie, avec notamment la mise en place d'un parcours de formation pour les nouveaux encadrants, l'instauration de la commission QVT permettant aux agents d'alerter sur des problématiques individuelles, l'implication des agents dans le groupe de travail sur les besoins en petits EPI.

Par ailleurs, la proximité avec les agents a été assurée par les permanences paie et retraite mais aussi avec l'organisation de réunions d'information sur chaque site. Ont ainsi été présentées aux agents les thématiques suivantes : prélèvement à la source, élections professionnelles, campagne d'évaluation, plan de formation ou encore le plan QVT.

Enfin, une approche territorialisée de la formation a été concrétisée avec l'organisation de journées d'actualités à l'attention des agents des communes du territoire, en partenariat avec le CNFPT.

Au-delà de ces projets spécifiques à 2018, l'activité quotidienne des RH a été assurée : recrutement, formation, paie, contrats et arrêtés, prévention des risques professionnels, retraite...

## > DIRECTION DES SERVICES FONCTIONNELS

La Direction générale adjointe en charge des services fonctionnels compte environ 75 agents, répartis en 5 directions.

- **Finances et subventions.** Cette direction est chargée de la préparation et de l'exécution du budget, du suivi de la dette, de la fiscalité et des subventions. Elle intervient en lien avec les directions opérationnelles, à travers les cellules administratives et financières. Elle est composée de 8 agents.

- **Ressources humaines.** Avec 14 agents, cette direction est en charge à la fois de la réalisation de l'ensemble des actes de gestion en lien avec la carrière des agents de la communauté, et de la mise en œuvre des actions contribuant aux évolutions structurelles de notre organisation.

- **Administration générale.** Composée de 25 agents, cette direction contribue au fonctionnement quotidien des services en assurant l'ensemble des missions liées à l'intendance de la collectivité : ménage, gestion du courrier, accueil, imprimerie, gestion du pool de véhicules, mise à disposition des équipements de protection individuels, suivi des bâtiments communautaires.

- **Systèmes d'information et information géographique.** Les 11 agents de cette direction œuvrent au bon fonctionnement des réseaux, développent les applicatifs métiers, assistent les utilisateurs, renouvellent le matériel informatique, collectent et exploitent les données produites par la collectivité via le système d'information géographique.

- **Affaires juridiques et commande publique.** Cette direction est chargée d'assurer la sécurité juridique des actes produits par la communauté urbaine, de veiller au respect des règles de la commande publique et de contribuer à l'organisation des bureaux et conseils communautaires. Elle est constituée d'une quinzaine d'agents.

# La direction de l'Administration générale

Le travail relatif aux archives communautaires, structuré depuis 2017, s'est poursuivi en 2018.

Concernant les bâtiments de la communauté, au-delà du suivi quotidien, plusieurs projets de rénovation et d'amélioration ont été conduits sur l'année. Ces travaux ont porté sur la création et la réfection de bureaux, de sanitaires, de vestiaires, de toiture, de systèmes d'éclairage et de chauffage dans différents lieux [château de la Verrerie au Creusot, centres techniques de Torcy

et Saint-Vallier, Ateliers du jour à Montceau, Briqueterie à Ciry-le-Noble]. La bibliothèque universitaire a, quant à elle, fait l'objet de travaux de mise en accessibilité et une étude préalable aux travaux de mise en sécurité incendie a été réalisée pour le site de l'Étang de la Forge.

Par ailleurs, un travail préparatoire a été engagé sur la nouvelle organisation de la chaîne logistique.

# La direction des affaires juridiques et de la commande publique

## Assemblées

Le service Assemblées a participé à la mise en place de la Gestion électronique des documents (GED) des actes des assemblées. La GED Actes permet de disposer d'un espace unique de stockage des données accessibles pour tous les agents de la collectivité. Le système en place permet un export automatisé des documents issus du logiciel de gestion des assemblées vers la GED Actes (décisions du président et du Bureau communautaire, délibérations). Des tests en lien avec la DSIG ont été effectués pour la construction de l'espace, les fonctions de recherche et l'insertion d'annexes.

Dans le cadre de l'organisation des conseils de communauté, le marché de sténotypie pour la retranscription des procès-verbaux a été relancé.

## Commande publique

La dématérialisation totale des marchés publics a démarré le 1<sup>er</sup> juin 2018. Le service s'est adapté à ces nouvelles dispositions, qui ont profondément modifié les méthodes de travail des agents.

Le service a également participé au démarrage d'une démarche visant à mettre en place la Gestion électronique des documents (GED) des pièces de marchés.

## Affaires juridiques et foncier

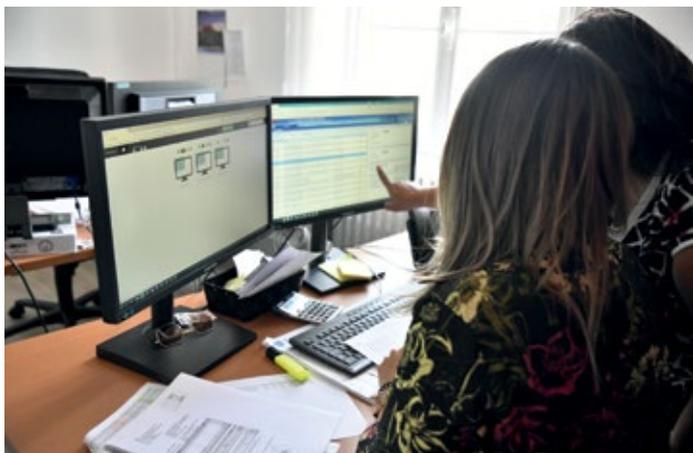
Durant l'année 2018, le travail de rationalisation du patrimoine bâti de la communauté urbaine a été poursuivi : la majorité des bâtiments dédiés au logement a été vendue ou mise en vente. En parallèle, les missions traditionnelles du service ont été assumées (gestion locative, contentieux, conseil juridique...).



La direction a notamment participé, avec la DSIG, à la mise en œuvre des obligations du nouveau Règlement général sur la protection des données (RGPD), entré en vigueur le 25 mai 2018. Ce règlement, qui vise à protéger la vie privée des agents de la communauté urbaine et des usagers, conduit à modifier les méthodes de travail et à sécuriser davantage les outils informatiques.

# La direction des Finances

**La dématérialisation totale de la chaîne comptable ainsi que la mise en œuvre du nouveau mode de gestion de l'eau et l'assainissement ont particulièrement marqué l'année 2018.**



À partir du 1<sup>er</sup> juin, les échanges financiers dans le cadre du traitement des factures et de l'encaissement des recettes ont été intégralement dématérialisés. La majorité des services communautaires a été concernée par la mise en œuvre de ce projet. À ce titre, il a été répertorié plus de 120 utilisateurs susceptibles d'intervenir dans l'organisation comptable. Ils ont tous été formés par la direction des Finances aux nouveaux processus à travers des ateliers. Cela a également été l'occasion de mettre à jour le guide des procédures finances.

D'autre part, la direction a été mobilisée sur la mise en œuvre du nouveau mode de gestion de l'eau potable et de l'assainissement collectif en régie intéressée au 1<sup>er</sup> janvier. Désormais, la collectivité prend en charge l'intégralité des dépenses avancées par le régisseur CME et des recettes qu'il a pu recouvrer ou qui restent à recouvrer. Les volumes des échanges financiers sont donc beaucoup plus importants si l'on compare avec le précédent mode de gestion.

Par ailleurs, la direction des Finances a travaillé avec la Direction départementale des Finances publiques à la formalisation d'une convention de partenariat, avec pour objectifs d'amplifier les échanges entre la collectivité et le comptable, d'optimiser la chaîne de dépenses et de recettes, d'améliorer la fiabilité des comptes et de développer l'expertise financière et fiscale. La convention est conclue pour une durée de 5 ans et son contenu est décliné en 22 actions.

Au quotidien, le service accompagne également les gestionnaires financiers, assure le paiement des factures et l'encaissement des recettes, la gestion de l'actif (constatations budgétaires des cessions, amortissements comptables), de la dette, des subventions et de la fiscalité. La direction procède également à l'analyse de la situation financière, à l'élaboration et au suivi du budget.

# La direction de la Communication

**Magazines, affichage, guides, programmes, plaquettes, habillage de stands..., la direction de la Communication valorise les actions de la collectivité.**

En 2018, le service a poursuivi le travail engagé en 2017 avec la direction des Déchets dans le cadre de la labellisation « Territoire zéro déchet zéro gaspillage ». Le travail graphique mené a permis de développer une déclinaison de documents (flyers, dépliants, guides du compostage, campagne d'affichage...) afin de promouvoir la valorisation des déchets verts.

La direction a également procédé à la mise à jour des différents outils de communication : plaquette distribuée sur un salon de l'immobilier d'entreprise, gestion et organisation de stand pour le salon de l'Étudiant à Lyon et le salon Studyrama à Dijon, saison de l'Écomusée, Guide de l'étudiant, Semaine du développement durable et Semaine de la mobilité...

À travers le magazine communautaire et les relations presse, elle a assuré l'information des habitants du territoire sur différents projets : signature du contrat de développement métropolitain avec la Région Bourgogne-Franche-Comté, aménagement des centres-bourgs, chantiers de l'esplanade Simone Veil au Creusot et rénovation du port de Montceau...

La direction a également géré l'organisation de trois réunions publiques dédiées aux grands projets de la collectivité.



**COMMUNAUTÉ URBAINE CREUSOT MONTCEAU**

Château de la Verrerie » BP 90069

71206 Le Creusot Cedex

Tél : 03 85 77 51 51

[info@creusot-montceau.org](mailto:info@creusot-montceau.org)

[www.creusot-montceau.org](http://www.creusot-montceau.org)

